

S.C. FOUCHER INVESTISSEMENTS

1 B rue Auguste Chilou 35000 RENNES
481 018 562 RCS RENNES

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE
LA COLLECTIVITÉ DES ASSOCIÉS**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX,
Le DIX JUIN**

Au siège social de la société.

S'est réuni, **en assemblée générale extraordinaire,**

1°) Madame Laurence Françoise Michèle **SIMON**, agent hospitalier, demeurant à FROMENTIERES (53200) lieu-dit Bourgneuf.

Née à CAEN (14000), le 4 février 1969.

Veuve de Monsieur Patrice Alphonse Germain **FOUCHER** et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

2°) Monsieur Romain Eddy Patrice **FOUCHER**, gérant de société, demeurant à NICE (06200) 287 Route de Bellet.

Né à LAVAL (53000) le 28 juin 1976.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

3°) Madame Aurore Charlène Christina **FOUCHER**, chef de réception navigante, demeurant à GUILVINEC (29730) 21 rue de Rufoligou.

Née à CLAMART (92140) le 5 mars 1981.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

4°) Madame Alise Morgan Laurence **FOUCHER**, sans profession, demeurant à VAIGES (53480) 10 rue des Ecoles.

Née à CHATEAU-GONTIER (53200) le 18 août 1989.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

5°) Monsieur Lucien François Claude **FOUCHER**, étudiant, demeurant à CHATEAU-GONTIER (53200) lieu-dit Bourgneuf.

Né à ANGERS (49000) le 24 janvier 1997.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Les seuls et uniques associé, agissant en qualité d'associés.

Paraphe **AB**
LS

Paraphe **AB**
AF

Paraphe **AB**
AF

Paraphe **AB**
LF

Paraphe **AB**
RF

Représentant ensemble 1000 parts sociales numérotées de 1 à 1000 aux termes des faits et actes suivants :

EXPOSE

I – CONSTITUTION DE LA SOCIETE

Suivant acte sous signatures privées le 18 janvier 2005, enregistré le 17 février 2005 au SDE de CHATEAU GONTIER bordereau n°2005/98 Case n°4, il a été constitué entre :

1°) Monsieur Patrice Alphonse Germain **FOUCHER**, retraité, époux de Madame Laurence Françoise Michèle **SIMON**, demeurant à FROMENTIERES (53200) lieu-dit Bourgneuf.

Né à PARIS 10ÈME ARRONDISSEMENT (75010) le 24 janvier 1955.

Marié à la mairie de FROMENTIERES (53200) le 29 juin 2012 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

2°) Monsieur Romain Eddy Patrice **FOUCHER**, gérant de société, demeurant à NICE (06200) 287 Route de Bellet.

Né à LAVAL (53000) le 28 juin 1976.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Une société civile dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : « **S.C. FOUCHER INVESTISSEMENTS** »

Siège social : Le siège social est fixé à RENNES (35000), 1B rue Auguste Chilou.

Apports en numéraire :

- par Monsieur Patrice **FOUCHER**, une somme de UN EURO (1,00 EUR)

Ci.....1,00 EUR

- par Monsieur Romain **FOUCHER**, une somme de NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF EUROS (999,00 EUR)

Ci.....999,99 EUR

Total des apports en numéraire mille euros correspondant au capital social,

ci1 000,00 EUR

Capital social :

Il s'élève à un montant de MILLE EUROS (1 000,00 EUR) divisé en 1 000 parts sociales de UN EURO (1,00 EUR) chacune, réparties entre les associés de la manière suivante :

1°) A Monsieur Patrice **FOUCHER**

A Concurrence de 1 part

Portant le numéro 1, ci1 part

2°) A Monsieur Romain **FOUCHER**

A concurrence de 999 parts

Portant les numéros 2 à 1000, ci999 parts

Total1 000 parts

Paraphe **AB**
LS

Paraphe **AB**
AF

Paraphe **AB**
AF

Paraphe **AB**
LF

Paraphe **AB**
RF

Durée

La durée de la société est de **QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) ANNEES** à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf le cas de dissolution ou de prorogation comme prévu par les statuts.

Objet

La société a pour objet :

« - La participation à toutes affaires financières, commerciales, industrielles, immobilières ou agricoles, par voie de création de sociétés nouvelles ou par apport ou par souscription ou achat de titres ou droits sociaux, de sociétés ou d'associations, ou par association en participation

- L'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières, foncières et agricoles

- Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale »

Gérance et pouvoirs :

Ont été désignés en qualité de cogérants de la société pour une durée indéterminée, Monsieur Romain **FOUCHER**, avec les pouvoirs les plus étendus pour l'administration des biens et affaires de la société et pour faire autoriser tous les actes relatifs à son objet, sans exception.

Exercice social

L'exercice social commence à courir le 1^{er} avril pour se terminer le 31 mars de chaque année.

II – DECES DE MONSIEUR PATRICE FOUCHER

PERSONNE DECEDEE

Monsieur Patrice Alphonse Germain **FOUCHER**, en son vivant retraité, époux de Madame Laurence Françoise Michèle **SIMON**, demeurant à FROMENTIERES (53200) lieu-dit Bourgneuf.

Né à PARIS 10ÈME ARRONDISSEMENT (75010), le 24 janvier 1955.

Marié à la mairie de FROMENTIERES (53200) le 29 juin 2012 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à CHATEAU-GONTIER (53200) (FRANCE), le 28 janvier 2014.

Laissant à sa survivance :

SON CONJOINT SURVIVANT

Madame Laurence Françoise Michèle **SIMON**, agent hospitalier, demeurant à FROMENTIERES (53200) lieu-dit Bourgneuf.

Née à CAEN (14000), le 4 février 1969.

Veuve de Monsieur Patrice Alphonse Germain **FOUCHER** et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

Paraphe AB
LS

Paraphe AB
AF

Paraphe AB
AF

Paraphe AB
LF

Paraphe AB
RF

De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.

ET SES HERITIERS

1°) Monsieur Romain Eddy Patrice **FOUCHER**, gérant de société, demeurant à NICE (06200) 287 Route de Bellet.

Né à LAVAL (53000) le 28 juin 1976.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

2°) Madame Aurore Charlène Christina **FOUCHER**, chef de réception navigante, demeurant à GUILVINEC (29730) 21 rue de Rufoligou.

Née à CLAMART (92140) le 5 mars 1981.
Célibataire.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.

3°) Madame Alise Morgan Laurence **FOUCHER**, sans profession, demeurant à VAIGES (53480) 10 rue des Ecoles.

Née à CHATEAU-GONTIER (53200) le 18 août 1989.
Célibataire.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.

4°) Monsieur Lucien François Claude **FOUCHER**, étudiant, demeurant à CHATEAU-GONTIER (53200) lieu-dit Bourgneuf.

Né à ANGERS (49000) le 24 janvier 1997.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Ainsi que ces qualités ont été constatées dans un **ACTE DE NOTORIETE** reçu par Maître Alain GUEDON, notaire à BALLEE, le 27 septembre 2016.

Suivant attestation de propriété reçue par Maître Alain GUEDON, notaire à BALLEE, le 27 septembre 2016, le conjoint survivant a déclaré opter pour un quart en pleine propriété et trois quarts en usufruit.

Par suite de ce décès, et conformément à l'article 13 des statuts « DECES OU RETRAIT D'UN ASSOCIE », Madame Laurence **SIMON**, Monsieur Romain **FOUCHER**, Madame Aurore **FOUCHER**, Madame Alise **FOUCHER** et Monsieur Lucien **FOUCHER** sont en indivision sur la part sociale détenue par Monsieur Patrice FOUCHER.

CECI ETANT EXPOSE,

Total des titres sociaux présents ou représentés : 1000 titres sur les 1000 composant le capital social.

Le quorum est par suite atteint.

L'assemblée est présidée par Monsieur Romain **FOUCHER** agissant en qualité de gérant-associé.

Lecture est donnée de l'ordre du jour tel que rapporté en ces termes dans la lettre recommandée adressée aux associés.

Paraphe AB
LS

Paraphe AB
AF

Paraphe AB
AF

Paraphe AB
LF

Paraphe AB
RF

ORDRE DU JOUR

- Modification de l'article 7 des statuts concernant le capital social suite au décès de Monsieur Patrice **FOUCHER**

La discussion est ensuite ouverte ; elle est résumée ainsi : néant.

Personne ne demandant plus la parole, l'associée met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

RESOLUTION UNIQUE

Suite au décès de Monsieur Patrice **FOUCHER**, Madame Laurence **SIMON**, Monsieur Romain **FOUCHER**, Madame Aurore **FOUCHER**, Madame Alise **FOUCHER** et Monsieur Lucien **FOUCHER** sont en indivision sur la part sociale détenue par Monsieur Patrice **FOUCHER**.

Les droits d'enregistrement sont à la charge des cessionnaires.

Puis modification de l'article 7 des statuts de la manière suivante :

« ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Suite au décès de Monsieur Patrice FOUCHER, le capital social est fixé à la somme de MILLE EUROS (1 000,00 EUR)

Il est divisé en 1000 parts égales de 1 euro chacune réparties de la manière suivante :

- Madame Laurence **SIMON**, Monsieur Romain **FOUCHER**, Madame Aurore **FOUCHER**, Madame Alise **FOUCHER** et Monsieur Lucien **FOUCHER**
A concurrence de 1 part en indivision
Numérotée de 1 1 part en indivision

- Monsieur Romain **FOUCHER**
A concurrence de 999 parts
Numérotées de 2 à 1000 999 parts

Soit au total..... 1000 parts »

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

LA RESOLUTION EST ADOPTEE.

POUVOIRS

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à Monsieur Romain **FOUCHER** avec faculté de substituer au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités nécessaires, notamment auprès du greffe du Tribunal de commerce et à INFOGREFFE à l'effet de signer toutes pièces et tous actes nécessaires à l'accomplissement de la ou des résolutions prises.

Étant précisé que, s'il y a lieu, le procès-verbal doit être suivi d'une mise à jour des statuts. À défaut, la modification non transcrite dans les statuts sera inopposable aux tiers avec toutes les conséquences que cela entraîne.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le président de séance et le cas échéant, par le secrétaire de séance, par le ou les gérants de la société ainsi que par les associés présents. L'acte sera retranscrit sans délai sur le registre des délibérations.

Paraphe **AB**
LS

Paraphe **AB**
AF

Paraphe **AB**
AF

Paraphe **AB**
LF

Paraphe **AB**
RF

SIGNATURE ELECTRONIQUE

Les parties consentent à procéder à une signature électronique des présentes et notamment à l'enregistrement auprès du greffe par voie dématérialisée.

10-06-2026 
LS

Signature 
Laurence SIMON
Laurence SIMON

10-06-2026 
AF

Signature 
Aurore FOUCHER
Aurore FOUCHER

10-06-2026 
AF

Signature 
Alise FOUCHER
Alise FOUCHER

19-06-2026 
LF

Signature 
Lucien FOUCHER
Lucien FOUCHER

20-06-2026 
RF

Signature 
Romain FOUCHER
Romain FOUCHER